

Réunion du jeudi 1^{er} décembre 2016

(Stade Philippe Marcombes)

- Présent(e)s (21) : AMBRE Bernard, BERNARD Eric, BERRIER Michel (en partie), BERTUCAT Christophe (en partie), BLANCHARD Jean, BRUNEL Joëlle, DONDAINAS Michel, DUFOUR Roland, DULAC-ROUGERIE Christine (en partie), GLENAT Guy, HAGER Jean-Claude, LAHANQUE Maurice, LAIR Yves, LAURENT Annie, MALEO Michel, MARTIN Jacques, MAS Eric, MATHIEU Robert, NIORT Marie France, ROGUE-SALLARD Dominique (en partie), VERLAGUET Nicole.
- Participant également (4) : BURNICHON Jean-Benoît (en partie), BOYER Pierre, NIVELON Gérald, PONCHON Kévin.
- Excusé(e)s (5 + 1) : BROUARD SECHAUD Evelyse, COQUELET Pascal, LANCE Yann, NOUHEN Françoise, VIMONT Guillaume ; PAGLIANO Walter
- Absent(e)s (6) : COUSTES Louis, EGAL Jean, NARANJO Florent, POURRET Simon, SANCIAUME Anne Marie, SAUTEREAU Catherine.
- Démissionnaires (2) : JASIULEK Jonathan, QUANTIN Jacques,

1/10

[Accéder à l'ensemble des documents annexés](#)

La séance est ouverte à 19 h

Le Président présente les excuses des membres du Comité Directeur n'ayant pu se joindre à nous et revient sur la période écoulée depuis le 8 mars (Comité Directeur), le 5 avril (Bureau Directeur), le 27 avril (Assemblée Générale), le 21 juin (rendez-vous hebdomadaire) sans réunion, en raison de divers décalages de date et de charge d'activité. Cette absence de réunion n'a pas empêché l'OMS de fonctionner et de travailler.

1. Ouverture / Informations Générales

Bernard AMBRE

a) Représentation de l'Union des Comités de Quartiers au Comité Directeur

Le Président informe les présents que l'Union des Comités de quartiers de Clermont-Ferrand et son agglomération sera désormais représentée par Pierre BOYER qui remplacera ainsi Nicole THOMASSIN.

b) Composition du Comité Directeur (Démission, Remplacements...)

Le Comité Directeur intègre aujourd'hui Michel MALEO, élu lors de notre Assemblée Générale du 27 avril dernier. Le Président revient ensuite sur la composition du Comité Directeur :

- *Collège Associations : Démission de Jonathan JASIULEK pour des raisons professionnelles (départ en Ile-de-France).*

- Collège Affinitaires : Pascal COQUELET a été remplacé à la présidence du Comité Départemental FSCF du Puy-de-Dôme par Christophe GIGLEUX. Nous prendrons contact avec le nouveau Président pour savoir si le mandat de Pascal COQUELET est maintenu.
- Collège des Elus Municipaux : Guillaume VIMONT nous a indiqué par mail qu'il ne savait pas s'il était toujours délégué à l'OMS suite à son changement de groupe politique au sein du Conseil Municipal.

Le Comité Directeur prend acte de ces informations.

2/10

Dans le Collège des Personnalités qualifiées, Jacques QUANTIN, Directeur des Sports et de la Logistique de la Ville a fait valoir ses droits à la retraite. Il a été remplacé depuis le 1er octobre par Jean-Benoît BURNICHON. Le Président propose donc au Comité Directeur le remplacement de Jacques QUANTIN par Jean-Benoît BURNICHON en tant que membre du Comité Directeur.

Accord unanime du Comité Directeur

2. Trésorerie

Annie LAURENT

a) Suivi du budget 2016 – Orientations 2017

La Trésorière attire l'attention du Comité Directeur sur la situation financière de notre association notamment le déficit estimé pour le Centre Médico Sportif. Nous disposons de réserves suffisantes pour faire face à ces pertes cumulées, mais cette situation ne pourra pas perdurer plus longtemps.

Elle rappelle ensuite que nous avons également fait face au cours de cet exercice à un contrôle et à une régularisation des cotisations auprès de l'URSSAF. Nous avons également essayé de tenir au mieux les différents budgets.

La Trésorière précise par ailleurs que différents produits sont venus s'ajouter à ceux initialement prévus comme notamment les 1 500 € de subvention du CNDS (que nous n'avons pas budgété par sécurité) ou une augmentation de la subvention du Conseil Départemental pour Courir à Clermont.

Concernant les orientations pour 2017, une rencontre s'est tenue dans le bureau de l'Adjointe au Maire en présence du Président, de la Trésorière et de Gérard NIVELON pour envisager une augmentation de la subvention municipale de fonctionnement. La Trésorière invite l'Adjointe à faire part de sa position à la suite de cet entretien.

Christine DULAC-ROUGERIE souligne qu'elle a proposé un travail sur deux orientations sur l'année 2017 :

- Une stabilisation de la situation notamment financière de l'OMS et du CMS
- La conception d'un nouvel élan et d'un nouveau projet avec des objectifs à moyen terme et, en fonction de ce travail, une réévaluation de l'aide de la Ville de Clermont-Ferrand
- En accord avec le Président, Christine ROUGERIE DULAC nous conseille de nous rapprocher du service communication de la ville pour harmoniser nos pratiques.

La Trésorière précise enfin que compte tenu de la situation financière dégradée de l'Office, nous ne serons malheureusement pas en capacité à pérenniser le poste d'Agent Polyvalent occupé actuellement par Kévin PONCHON dans le cadre du dispositif Emploi d'Avenir.

b) Adhésion 2016 – Bilan définitif

La Trésorière informe les présents qu'à ce jour nous comptons 131 adhérents à l'OMS soit 10 de moins que l'année dernière en fin d'année. Toutefois, nous arrivons sur le plan financier au volume prévu dans notre budget, ce qui traduit donc un départ de « petites associations » et l'entrée d'association de taille moyenne dont le montant de cotisation est plus élevé.

Suite à ce point, Christine DULAC-ROUGERIE confirme donc qu'il devient important de se questionner à nouveau sur l'apport réel de l'OMS aux associations pour fidéliser les adhérents dans le cadre du nouveau projet évoqué précédemment.

3/10

c) Bilan du rendez-vous avec le Commissaire aux Comptes / Informations et échéances

La Trésorière indique que la lettre de mission confiée à Alexandre BUYENS se prolongera désormais dans son nouveau cabinet comptable. Une information sera faite lors de notre Assemblée Générale. Notre Commissaire aux comptes nous a invité à une vigilance budgétaire afin d'éviter un déficit aussi important que celui prévu cette année, les capacités financières de l'OMS et du CMS s'amenuisant.

Suite à ces présentations et ces interventions, le Président confirme qu'il convient de réfléchir à des services nouveaux et à participer plus fortement aux actions de la Ville en diversifiant nos actions. Il souhaite toutefois préciser aux présents que la situation financière n'est pas aussi inquiétante que cela a pu être exposé par la Trésorière. Il ouvre ensuite le débat.

Yves LAIR revient sur la situation financière du Centre Médico Sportif au sein duquel plus l'activité augmente plus nous sommes en déficit. Il considère qu'il est important de redéfinir des objectifs précis et de lancer ou relancer des actions dans le cadre de la politique « Sport Santé » encouragée par la FNOMS et le CROMS Auvergne

Le Président souscrit à cette piste tout en indiquant qu'il conviendra de revoir la grille tarifaire du Centre Médico Sportif et de travailler sur les financements des actions « Sport-Santé »

Michel DONDAINAS pour sa part précise que les choix d'orientations du CMS vers des actions plus sociales ont un coût élevé et que nous ne pouvons « faire du social » que si nous en avons les moyens.

Roland DUFOUR revient sur le suivi médical des Sections Sportives d'Etablissement par le CMS et souhaite savoir si toutes les associations sportives support à ces sections sont adhérentes à l'OMS.

Gérald NIVELON précise que nous considérons que l'UNSS étant membre de l'OMS, toutes les sections sportives du département peuvent bénéficier des prestations proposées par le Centre Médico Sportif et que les SSE représentent plus de 40% de l'activité du Centre. Par ailleurs, il rappelle que cet accompagnement des SSE de l'ensemble du département se faisait par le passé directement au CMS (les établissements venant en bus au CMS et les visites étant intégralement prises en charge par le Conseil Général du Puy-de-Dôme pour l'ensemble des collégiens). Le désengagement progressif du Conseil Général de cette action nous a obligés à revoir notre mode opératoire pour poursuivre cette mission.

Le Président indique que nous pourrions prendre une orientation plus forte vers la communication et l'organisation de grands événements sportifs, lesquels permettent à des Comités Départementaux par exemple de dégager des marges de manœuvre financières assez conséquentes.

Christine DULAC-ROUGERIE indique clairement que l'organisation d'événements sportifs d'envergure par les Comités Départementaux et la mission de l'OMS au sein de la commune n'ont rien à voir, puisque les Comités Départementaux sont en relation directe avec les Fédérations délégataires pour ce type d'évènement. Elle souligne également qu'à ce jour, la stratégie de communication déployée au sein de l'OMS n'a rien rapporté financièrement.

4/10

Eric BERNARD souligne le fait que l'OMS est également une vitrine du sport clermontois et de la Ville de Clermont-Ferrand et s'interroge sur le fait que la perte de « petites associations » parmi les adhérentes traduit peut-être une souffrance notamment financière des associations.

Le Président considère que nous n'aurions pas dû les perdre. Sur ce point Jean BLANCHARD, rejoint par Christine DULAC-ROUGERIE, précise qu'il est important d'aller au-delà de ce simple constat et qu'il faut surtout savoir pourquoi ces associations n'ont pas renouvelé leur adhésion afin de mieux répondre à leurs attentes car il serait risqué de rester sur cette tendance à la baisse.

Eric MAS s'interroge sur le fait de savoir si la gestion et le développement du Centre Médico Sportif est bien de notre rôle et que le service rendu par l'OMS en tant que tel aux associations membres n'est pas assez important ou ne correspond pas à leurs attentes au quotidien. Il précise également qu'il ne lui paraît pas de notre rôle d'intervenir dans les Sections Sportives d'Etablissement en dehors de l'agglomération.

Gérald NIVELON souligne que plus de 40 % de l'activité du Centre est issue des SSE et que cela nous permet de valoriser un CMS fort de plus de 800 visites auprès de l'ensemble des financeurs. Si nous devons nous priver de cette patientèle nous tomberions aux alentours des 500 visites annuelles ce qui est difficilement viable pour un centre comme le nôtre. Concernant le premier point sur le service rendu aux associations via le CMS, il indique que des éléments ont été évoqués en réunion le 29 novembre et que Maurice LAHANQUE reviendra sur ce point précis ultérieurement durant la réunion.

Yves LAIR propose de questionner les associations pour savoir ce qu'elles attendent de l'OMS concrètement afin de redéfinir notre plan d'action et évoque une priorité éventuelle sur une aide administrative aux associations.

Jacques MARTIN le rejoint et indique qu'il conviendrait d'aider les clubs à « se mettre dans le sens du vent » et s'adapter à la nouveauté et aux nouvelles pratiques. L'OMS doit pour lui être un soutien et une aide aux associations sur des actions pratiques du quotidien.

Le Président remercie l'ensemble des présents de leur contribution à cette réflexion de fond qui s'ouvre, Christine DULAC-ROUGERIE précisant quant à elle que ce travail devra être mené dans des délais courts.

3. Commission Statuts, Règlements, Protocoles

Jean BLANCHARD

a) Demande d'adhésion en cours

Le souhait de participer au Forum « Sport à Clermont » a entraîné la demande d'adhésion à l'OMS de l'association « Les Amis du Stade Clermontois ». La commission est également réunie pour statuer sur la ré-adhésion de « l'Amicale Laïque Aristide BRIAND ».

- « Les Amis du Stade »
Association connue pour sa participation au Forum, aux côtés des Amitiés Laïques de Vallières ainsi qu'au Challenge Seniors
Activités principales : randonnée pédestre et voyages à vocation culturelle.
Rien ne s'oppose à son adhésion qui sera donc proposée lors du prochain Comité Directeur.

Avis favorable de la Commission – Accord du Comité Directeur

5/10

- Amicale Laïque Aristide BRIAND
Cette association en retard de ré-affiliation a rempli sa fiche d'adhésion le 22 juin et a fait parvenir son chèque le 8 juillet soit trop tard par rapport à la date fixée pour le bon à tirer de notre imprimeur. En conséquence, elle ne figure pas sur le guide et n'a pas participé au Forum. Gérald n'a pas encaissé le chèque.

Contact sera pris avec l'association.

b) Composition de la commission (remplacement de Jacques QUANTIN)

S'agissant de consacrer une nouvelle adhésion, Jean BLANCHARD fait constater que depuis le départ de Jacques QUANTIN, la commission ne comporte plus de membre de la municipalité. Il est évidemment fait allusion à Jean-Benoît BURNICHON. Le Président de la Commission propose donc l'intégration de Jean-Benoît BURNICHON en tant que membre de la Commission

Avis favorable de la Commission – Accord du Comité Directeur

Jean BLANCHARD indique également que compte tenu des sujets traités par la Commission, il lui semble important que le Secrétaire Général soit membre de la Commission, le statut de membre de droit n'étant pas prévu dans nos statuts.

Yves LAIR rappelle pour mémoire que dans de nombreuses fédérations, le responsable du personnel est le Secrétaire Général et qu'il est important que celui-ci siège au sein de la Commission compte tenu du dossier « contrats du personnel » ouvert depuis le mois d'avril dernier.

Avis favorable de la Commission – Accord du Comité Directeur

c) Bilan de la réunion du 24 novembre 2016

Jean BLANCHARD rappelle à juste titre que le gros dossier en cours au niveau de sa commission est celui des contrats du personnel de l'OMS avec en priorité celui de Gérald NIVELON, ce dossier étant de loin le plus « épais ». La Commission traitera ensuite le contrat de travail de Sandrine FORGEAT et des médecins du Centre Médico Sportif.

Le Président de la commission indique que nous nous appuyons sur la Directrice du CDOS en tant que personne ressource sur ces questions de droit de travail et de mise en application de la Convention Collective Nationale du Sport et qu'il conviendra ensuite d'échanger avec notre personnel sur les conclusions de ces travaux.

Maurice LAHANQUE considère que nous aurions pu répondre en interne, sous l'autorité de Jean BLANCHARD et avec une lecture simplifiée mais suffisante des textes législatifs en vigueur.

Jean BLANCHARD quant à lui souligne que l'expertise du CDOS-CRIB est nécessaire à la commission pour l'aspect rédactionnel des contrats.

Le Président de l'OMS rappelle sa démarche de recueil d'informations auprès d'avocats en droit du travail et que sa volonté est de faire aboutir ce dossier en s'appuyant sur des personnes qualifiées dont la neutralité ne saurait être mise en cause. Il précise que son objectif est d'être en règle avec la législation du travail car il considère qu'à ce jour nous sommes dans l'illégalité et que sa responsabilité civile personnelle pourrait être mise en cause.

Yves LAIR, confirme les propos du président en ce qui concerne la responsabilité des dirigeants.

Au-delà de la responsabilité de l'association en tant que personne morale, les dirigeants engagent également leur responsabilité dans le cadre de leurs activités associatives.

Une discussion s'engage ensuite, en présence de Gérald NIVELON et Kévin PONCHON, autour de ce thème. Compte tenu de la tournure des débats en séance, les 3 élus municipaux présents se retirent de la réunion, ainsi que le Directeur des Sports et de la Logistique quelques temps après, ce que regrettent vivement le Président et plusieurs membres du Comité Directeur. Les débats se poursuivent, le président expose des éléments ayant motivé sa démarche de mise en conformité de la gestion du personnel. Sur proposition de Jean-Claude HAGER, le Président donne la parole à Gérald NIVELON pour qu'il exprime son point de vue sur le sujet.

Gérald NIVELON donne alors une lecture personnelle détaillée et essentielle pour la compréhension de chacun (avec des exemples concrets) sur la situation générale au sein de notre association. Maurice LAHANQUE considère que la situation qui se dégrade régulièrement et peut mettre en péril l'OMS si les positions décrites sont irréconciliables ou irréversibles.

Suite à l'intervention de Gérald, Jacques MARTIN souligne qu'il aurait été de bon usage de traiter les sujets évoqués en dehors de la présence des salariés de l'association, ce que plusieurs membres du Comité Directeur confirment.

Le Président conclut en regrettant la teneur des débats ainsi que le départ des représentants de la Ville de Clermont-Ferrand et invite les membres à reprendre l'ordre du jour de la réunion.

Pour des raisons d'ordre personnel Michel BERRIER est contraint de quitter la réunion.

4. Commissions Manifestations Sportives

Nicole VERLAGUET

a) Forum Sport à Clermont – Samedi 3 septembre 2016

Nicole VERLAGUET synthétise le bilan et l'évaluation du Forum Sport à Clermont 2016 soulignant le très bon retour des associations participantes. Elle rappelle le soutien de la Mairie de Clermont-Ferrand et des différentes directions impliquées, notamment la Direction des Sports et la Logistique pour toute son implication dans l'installation de tout le matériel nécessaire sous les tentes.

Elle rappelle ensuite que le Crédit Mutuel partenaire de l'OMS nous a permis de doter 3 associations et que suite au retour de l'année dernière nous avons fait des efforts concernant la visibilité du Forum grâce aux banderoles, achetées par l'OMS, apposées sur les tentes.

Elle conclue en remerciant tous les bénévoles de l'OMS pour leur présence ainsi que Gérald et Kévin.

Tout n'est pas parfait, et des choses sont encore à améliorer comme l'indique le retour de la part des associations. La commission va se réunir dans les prochains jours pour en débattre et Nicole VERLAGUET invite les membres de la commission et du Comité Directeur à faire part de leur retour en complément afin de les intégrer dans les débats et ainsi éviter que nous nous enfermions dans la routine.

b) Courir à Clermont et Color Me Rad – Dimanche 2 octobre 2016

Nicole VERLAGUET rappelle les contraintes de sécurité auxquelles les 3 co-organisateurs (OMS, Ville de Clermont-Ferrand et La Montagne) ont dû faire face rappelant les réunions successives avec le Cabinet du Maire de Clermont-Ferrand ainsi qu'avec la Préfecture du Puy-de-Dôme.

Le bilan des courses, 3 587 participants (pour 3 417 en 2015) avec une progression du nombre de participants pour la course des jeunes :

- 1 179 coureurs sur le 5 km
- 1 938 coureurs sur le 10 KM
- 470 enfants 1^{ere} foulées

La Présidente remercie encore une fois la Ville de Clermont-Ferrand et ses agents qui ont fait un énorme travail en amont et le jour de la course. Elle remercie également les 96 bénévoles qui ont participé à la réussite de l'événement soulignant parmi eux la participation de 18 signaleurs de l'ASM mis à notre disposition par l'intermédiaire de Guy BOUSQUET.

Concernant la COLOR ME RAD, Nicole indique qu'il y a eu un peu moins de participants que l'année dernière. Elle remercie Roland avoir pris la direction des opérations du ravitaillement pour la COLOR ME RAD avec les jeunes de la Mission Locale pour l'Emploi de Clermont-Communauté. Elle regrette très sincèrement que différents bénévoles sur l'ensemble des tâches n'aient pas souhaité prolonger leur engagement au-delà des courses sur route classique ; elle remercie donc doublement celles et ceux qui sont allés au bout de cette belle journée !

Le président remercie Roland Dufour d'avoir assumé la continuité du poste de ravitaillement à partir de 12h30 jusqu'à 16 heures lui-même ne pouvant assurer ce poste durant la color Me Rad.

c) Date des éditions 2017

Forum Sport à Clermont 2017 :

Compte tenu de la programmation de la rentrée scolaire le lundi 4 septembre 2017, la date proposée pour l'édition 2017 est celle du **samedi 9 septembre 2017**

Accord unanime du Comité Directeur

Courir à Clermont 2017 :

Après concertation avec les autres co-organisateurs, la date retenue est celle du **dimanche 1er octobre 2017** avec l'organisation des courses sur route traditionnelles (dont la course de 10km labellisée FFA) et ensuite une deuxième partie à concevoir dans le cadre du dispositif EFFERVESCENCE (programme lié à la candidature pour être capitale européenne de la Culture de Clermont-Ferrand) sachant que nous ne reconduisons pas de courses colorées.

d) Soirée conviviale pour les bénévoles

Nicole VERLAGUET demande au Comité Directeur si nous renouvelons une soirée de remerciements des bénévoles pour nos manifestation (rappel de la visite de l'Opéra l'année précédente). Si oui, que faisons-nous ?

Roland DUFOUR, rejoint en cela par Joëlle BRUNEL et d'autres présents, soulignent que les actions mises en place l'année dernière (places de concert, évènements etc. ...) avaient été très appréciés par les bénévoles et qu'ils en ont eu des échos très positifs.

Yves LAIR rappelle l'importance de valoriser sur le plan comptable l'intervention des bénévoles sur nos manifestations. La Trésorière lui confirme que cela est effectivement fait depuis plusieurs années.

5. Commission Sport et Santé

Maurice LAHANQUE

8/10

a) Bilan de la réunion du 29 novembre dernier

Une réunion de la commission s'est tenue le 29 novembre dernier pour faire le point sur l'activité du Centre Médico Sportif et ses perspectives.

Sur les activités du Centre Médico Sportif, augmentation de la fréquentation du Centre puisque nous sommes déjà à ce jour à 891 visites au 30 novembre pour 793 à la fin de l'année dernière. Les patients fréquentant le CMS sont fidélisés grâce à la stabilité de notre organisation. Le lieu est désormais bien identifié et l'accueil est agréable.

Il reste toutefois à avancer sur deux points précis validés le 9 février dernier en présence de Christine DULAC-ROUGERIE et Jacques QUANTIN, qui n'ont malheureusement pas été suivi d'effets à ce jour :

- *L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et plus particulièrement les personnes en fauteuil roulant aux bureaux des médecins, les portes n'étant toujours pas élargies à ce jour ;*
- *La visibilité via de la panneautique dans le hall Nord de la Maison des Sports*

Nous devons également renforcer notre communication grand public car nous ne sommes peu ou pas visibles lors de recherches basiques (annuaire en ligne, site internet ...)

Sur le suivi post-blessure, nous avons régulièrement des demandes de sportifs qui sont venus faire leur visite de non contre-indication au CMS pour effectuer des visites médicales de suivi en cas de blessure et notamment de reprise. Il conviendra d'étudier le cadre juridique possible de ce suivi médical, principalement pour les adhérents des clubs membres de l'OMS.

Nous sommes sollicités pour nous associer à l'organisation du Colloque de Médecine du Sport en Auvergne prévu en juin 2017, le Centre Médico Sportif de Clermont-Ferrand étant membre du Conseil d'Administration de la Société de Médecine du Sport en Auvergne. Un point précis sera fait sur les attentes et les capacités du Centre à s'intégrer dans cette organisation.

La Commission a également évoqué le développement et la prescription du Sport Santé, sur lequel nous devons avancer sur « nos deux jambes » à savoir le CMS et Clermont Sport Santé. Les choses avancent lentement au niveau national ; prenons le temps de réfléchir à un projet pertinent.

Enfin, la réunion s'est terminée sur la question des visites organisées dans les Sections Sportives d'Établissement, notamment celles qui engendrent un coût supplémentaire en matière de déplacement. La Commission devra étudier un dispositif permettant au Centre Médico Sportif de ne pas assumer 100 % des frais de déplacements en dehors de l'agglomération clermontoise sans pour autant remettre en cause ce principe de visite dans les établissements scolaires.

6. Commissions Formation et Aides aux associations

Annie LAURENT

a) Accompagnement des demandes de subventions en collaboration avec la Direction des Sports

La Présidente de la Commission rappelle que le travail d'accompagnement des associations dans l'établissement des dossiers de subvention a été reconduit pour la campagne 2017. La Ville de Clermont-Ferrand informe ainsi tous les clubs sollicitant une subvention qu'ils peuvent être accompagnés par l'OMS dans cette démarche.

Michel DONDAINAS demande si l'ensemble des sports sont soumis aux mêmes règles de fonctionnement. Par ailleurs, il souligne l'accroissement des difficultés administratives auxquels les dirigeants associatifs doivent faire face de plus en plus au quotidien.

9/10

Gérald NIVELON revient sur l'ensemble du sujet des subventions directes et indirectes et indique également que c'est bien toute la chaîne qui se complexifie (de l'association au contrôle de la collectivité qui attribue la subvention). Le dispositif d'accompagnement par l'OMS a donné satisfaction l'année dernière et nous allons poursuivre ce travail en étroite collaboration avec la Direction des Sports et de la Logistique.

Eric MAS regrette que les délais imposés soient de plus en plus courts pour les associations pour préparer les dossiers de subventions, notamment cette année en ce qui concerne les clubs relevant des subventions dites « affectées ».

Gérald NIVELON précise qu'effectivement cette rentrée a été chargée au niveau du planning et que l'OMS et la Direction des Sports font de leur mieux pour aider les associations, même si des éléments restent à améliorer, notamment sur les délais et les questions d'anticipation des démarches.

7. Commission Nouvelles Technologies

Eric MAS

a) Présentation de l'étude sur l'amélioration de la communication de l'OMS

Eric MAS indique qu'une étude a été demandée à la Société DE BUSSAC MULTIMEDIA afin de connaître les nouveaux outils et les évolutions possibles de notre site Internet. Il indique toutefois que nous n'en sommes qu'à une phase de collecte d'information, et qu'avant de se lancer il conviendra de bien définir les objectifs de l'OMS comme cela a été évoqué précédemment durant cette réunion.

Il indique que l'actuelle organisation du site reste fonctionnelle et ne présente pas de problèmes particuliers. Il indique toutefois que cette structure vieillie, ne correspond plus à toutes les capacités du moment et que si nous le laissons trop vieillir la maintenance dans la durée risquera de nous coûter plus cher qu'une rénovation ou l'acquisition d'un nouvel outil.

Les éléments portés par notre prestataire font apparaître des bonnes idées sur des évolutions potentielles du site avec par exemple l'informatisation de certains processus administratifs, permettant ainsi de gagner en efficacité dans notre fonctionnement et peut-être à terme de faire des économies sur le plan financier.

Yves LAIR souligne qu'il serait intéressant que notre site nous permette de renforcer notre relation directe avec les associations membres et améliorer les informations que nous leur donnons. Il convient toutefois de rester très prudent sur au niveau des coûts compte tenu du contexte évoqué plus tôt dans la réunion.

Le Président indique qu'au niveau du coût les choses peuvent être amorties sur la durée et qu'il est envisageable de mobiliser des partenaires privés pour le financement du site à l'image de ce que nous faisons pour le Guide du Sport. Il évoque ainsi le fait de ne plus produire le Guide du. Cette BA ça bon bah voilà Sport au format papier pour privilégier l'outil en ligne un nouveau format en ligne,

dans la mesure où le site rendu plus performant nous permettrait de réorienter nos partenaires actuels vers le format en ligne. Les coûts d'édition de la brochure seraient réorientés sur la gestion du site.

Gérald NIVELON attire l'attention des présents qu'à ce jour la vie du site Internet dépend exclusivement de Kévin PONCHON qui assume entièrement cette mission avec des compétences techniques acquises au cours de ces 3 années. Il indique que la fin du contrat de travail de Kévin le 4 mars prochain va représenter un véritable handicap sur cette thématique particulière du site Internet (recherche d'information, mise en ligne, actualisation, relais sur les réseaux sociaux ...). Par ailleurs, il précise à Eric MAS que l'automatisation et la simplification des tâches avaient déjà été évoquées dans le précédent projet de site et que finalement, le mode opératoire de double saisie actuellement mis en place s'avère moins chronophage que si nous devons travailler les exports issus de la base de données du site Internet.

Eric MAS précise que le fait qu'il est prêt du fait de ses compétences techniques en la matière à mieux traduire nos attentes vis-à-vis de notre prestataire afin que les outils produits et mis à dispositions soient plus adaptés à nos attentes et nos besoins dans le fonctionnement et le travail avec les associations.

Eric MAS conclut ce point de l'ordre du jour en soulignant que le site Internet n'est qu'un outil et qu'il ne sert à rien d'aller plus loin pour l'instant dans ce dossier sans avoir redéfini clairement la méthode de gestion des données informatiques en relation avec le positionnement et les missions de l'OMS.

10/10

8. Questions diverses

- Jean-Claude HAGER rappelle que le Guide du Sport est paru dans les temps grâce au travail de tous et que nous avons une nouvelle fois fait paraître une brochure de qualité.

Gérald NIVELON précise à ce sujet que le système d'aller-retour avec un bon d'insertion des associations pour valider le contenu dans le Guide a eu pour effet de diminuer très sensiblement les remarques sur les informations erronées quasi inexistantes cette année.

- Gérald NIVELON informe :
 - que nous avons rencontré le Secours Populaire Français concernant une opération « La Marche des Pères Noël verts » au profit des enfants accompagnés par Secours Populaire dans le Puy-de-Dôme. Cette action a été relayée auprès des associations membres de l'OMS ;
 - que nous avons été sollicité par CLERMONT COMMUNAUTE pour obtenir des informations sur notre organisation de la CLERCO par le passé ;
 - que nous sommes sollicités par le Docteur Brigitte PEYRODE qui est intervenue pour le CMS et qui est actuellement en train de recomposer sa carrière. Nous rencontrons quelques difficultés. Toutefois nous collaborons au mieux avec la Ville de Clermont-Ferrand pour apporter le plus de précisions possibles.

La séance est close à 21 h 50

Le Président

Le Secrétaire Général

Bernard AMBRE

Maurice LAHANQUE